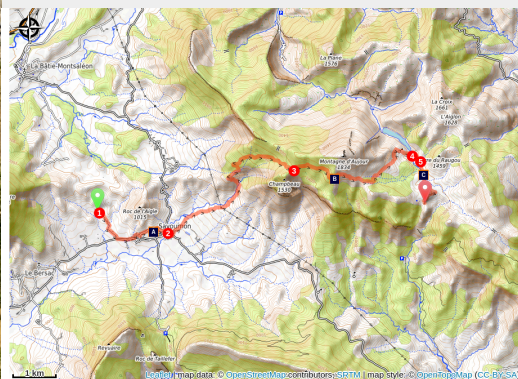


P2-Étape 12 - Savournon (Les Eysserennes) - Peyssier (Les Oustaus)



Marnes au col de la Croix (Rémi Borel)



Changement total d'univers pour cette étape assez éprouvante en raison de l'ascension au col d'Aujourd. Depuis les paysages de marnes de Savournon, vous atteignez le sauvage plateau de Peyssier en passant sous la montagne d'Aujourd.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 968 m

Difficulté : Difficile

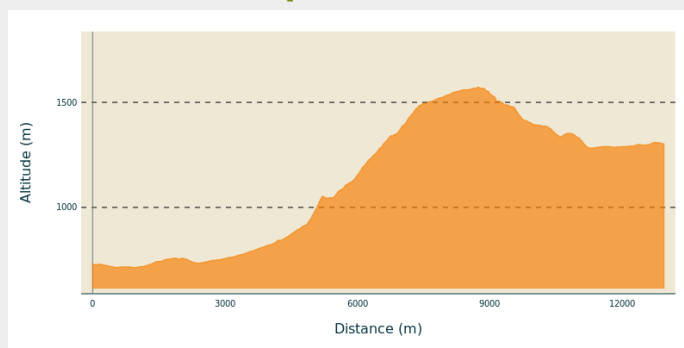
Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Savournon (Les Eysserennes)

Arrivée : Peyssier (Les Oustaus)

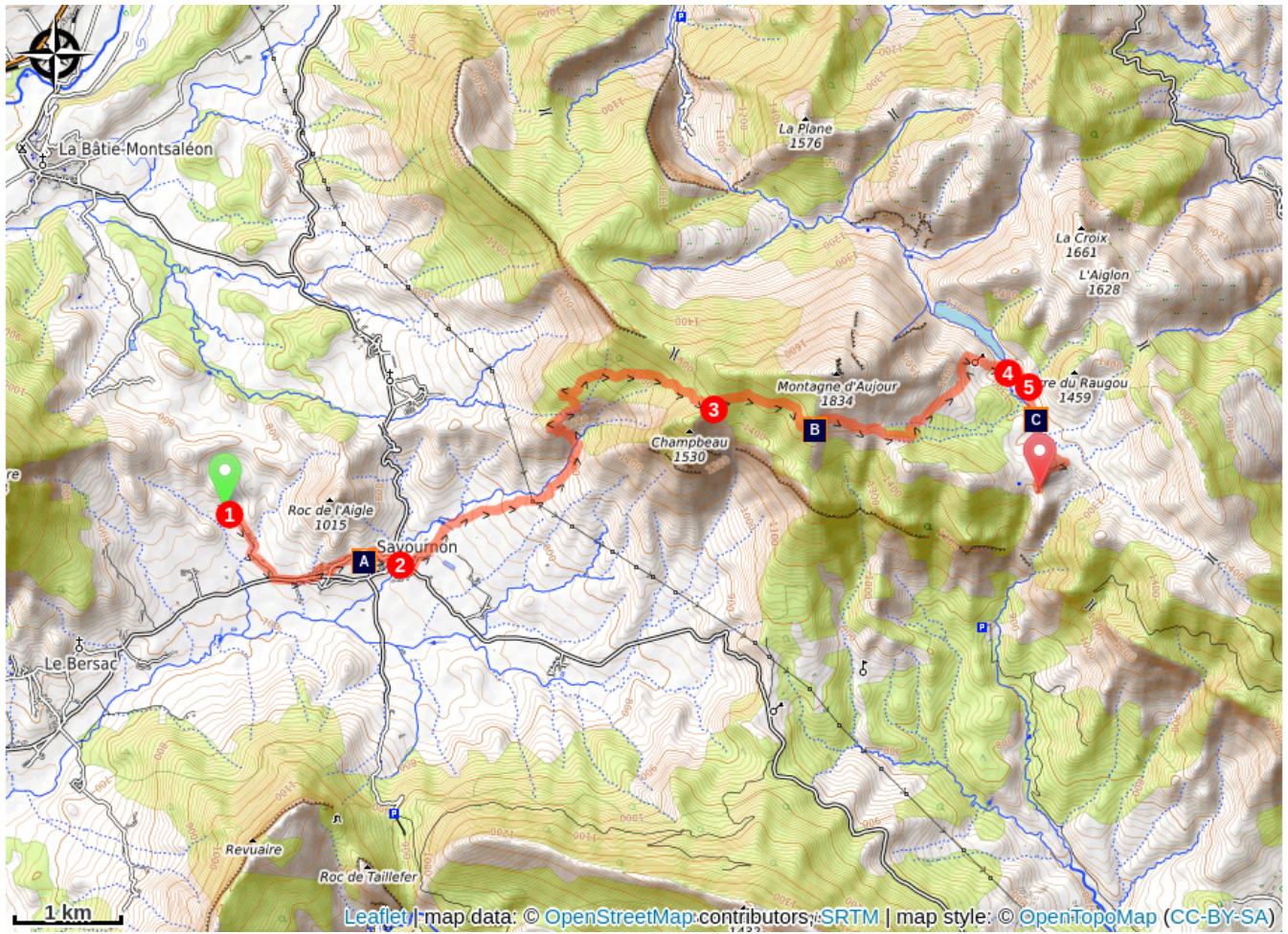
Profil altimétrique



Altitude min 713 m Altitude max 1572 m

1. Au départ des Eysserennes, rejoindre l'école et la mairie en passant par le PR qui longe l'église au nord de la D21. Cela permet d'éviter de marcher sur la D21.
2. À l'école, carrefour entre les D21 et D48, suivre la direction col d'Aujourd sur le poteau. Rester ensuite sur le GRP®.
3. Au col d'Aujourd, continuer sur le GRP® qui monte plus tranquillement sur la piste qui part à l'est.
4. A la fin de la longue descente, au point 1284 m, suivre le GR®93 vers l'est.
5. 300 m après le point précédent, laisser le GR® sur votre gauche et continuer vers le sud jusqu'aux Oustaus.

Sur votre chemin...



 Savournon, patrimoine et paysages de marnes (A)

 Vue sur la montagne d'Aujourd (B)

 Plateau de Peyssier (C)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Savournon, patrimoine et paysages de marnes (A)

Savournon est un charmant petit village au patrimoine important. Le sommet de l'Aigle accueillait au XII^e siècle un château et son donjon dont il ne reste que des ruines. En revanche, l'église Saint-Jacques-et-Saint-Philippe édifée au XIX^e siècle est un édifice important au regard de la taille actuelle de la commune.

Le paysage de Savournon est particulièrement marqué par la présence de marnes. Elles se sont formées au fond du bassin vocontien qui occupait cet espace au Secondaire. Pendant des millions d'années se sont accumulées des centaines de mètres d'épaisseur de sédiments. Elles sont constituées d'argile (jusqu'à 65 %), de calcaire et de schiste. Leur couleur varie du noir au bleuté, en passant par les gris, voire le jaunâtre, à la suite d'altération. Elles forment des sols friables très sensibles à l'érosion, et à la formation de ravines intermittentes.

Crédit photo : Rémi Borel



Vue sur la montagne d'Aujourd (B)

Du haut de ses 1834 m, la montagne d'Aujourd offre un point de vue à 360°. Son décroché rocheux au sommet crée une faille en forme de dent qui lui donne son profil caractéristique. C'est sous cette montagne que les moines de Clausonne auraient extrait une partie des pierres ayant servi à la construction de leur abbaye que vous pourrez visiter lors de la prochaine étape.

Crédit photo : Rémi Borel



Plateau de Peyssier (C)

Les traces d'habitat restent assez discrètes dans le vallon et pourtant, ce territoire fut bien investi. Un castrum (château fort et village) existait près de la ferme des Oustaus aux XIIe et XIVe siècles. Il était rattaché à la seigneurie d'Oze et avait été placé sous la dépendance des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le site fortifié a disparu à l'occasion des crises de la fin du Moyen-Âge, puis a été réoccupé au cours du XVIe siècle. Des quatre fermes qui occupaient le plateau, il ne subsiste que deux bâtiments à Laboudou et aux Oustaus. Il existait deux autres fermes et maisons au Jas des Aygues et au Raugou qui sont largement ruinées. Toutes ces fermes appartenaient depuis le XVIIe siècle au moins au seigneur de Vitrolles qui en retirait des revenus relativement importants. Elles étaient affermées à des fermiers ou métayers qui versaient une rente au seigneur contre le droit d'occuper ses terres.

À la fin des années 1870, ces fermes passent à une société contrôlée par François Pavie, maire de Savines, qui revend ce domaine à l'administration des Eaux et Forêts. Les fermes situées sur les contreforts sud de Peyssier aux quartiers du Grand Pré, des Selles et de Rochecourbe étaient également habitées par des agriculteurs qui étaient propriétaires des terres environnantes. Le hameau des Selles est abandonné au moment de la 1ère guerre mondiale, alors que les deux autres le sont à la fin du XIXe siècle.

En 1906, ces quartiers sont déjà achetés par l'administration des Eaux et Forêts, alors que l'essentiel du domaine des barons de Vitrolles est aujourd'hui la propriété des communes d'Esparron et de Barillonnette.

Crédit photo : Rémi Borel